

Problème de parcelle

Par Tchoupii, le 23/11/2020 à 11:48

Bonjour à toutes et tous,

en ce contexte particulier j'espère sincèrement que vous vous portez bien, c'est important.

Alors j'ai un peu la pression car j'ai un CPRAT à terminer dans 2 jours et il est assez technique :

en effet, je bute sur un petit point.

En l'espèce il est question d'une parcelle A, autour de laquelle il y a 3 autres parcelles, B, C et D.

Le proprio de la parcelle A est différent de celui détenant les autres parcelles.

Je me suis perdu en ce que le problème ici est que le proprio des 3 parcelles déboulonne et décide d'installer des barbelés (bienvenue en prison) autour de la parcelle A sans demander le consentement du proprio.

Je me suis dit pas mal de chose : droit d'accession, bornage, etc.. Mais je n'arrive pas à me décider et me positionner.

Je pense que si ça profite au proprio de la parcelle A alors, il pourra garder et jouir de cette installation sinon NON l'autre proprio devra l'enlever avec indemnisation ?

C'est à ce moment là que je me perd, si une âme charitable voudrait bien m'éclairer, ce serait

un bon geste,

respectueusement, un étudiant confiné.

Par **CUJAS 26150**, le **23/11/2020** à **12:00**

Bonjour,

je pense que l'installation des barbelés dans ces conditions est un abus de droit de propriété.

L'abus de droit est une théorie jurisprudentielle. Je pense à cette jurisprudence dans laquelle le voisin avait installé des pics pointus en bois et en métal pour percer les ballons dirigeables de son voisin. Voici un résumé de cet arrêt : <https://mafr.fr/fr/article/cour-de-cassation-chambre-des-requetes/>

J'ai abordé cette JSP en L2D mais pas en droit des biens mais en responsabilité civile délictuelle sauf erreur.

Par **Tchoupiiii**, le **23/11/2020** à **12:06**

Bonjour,

merci pour votre retour et effectivement c'est bien vrai, j'ai pensé à la notion d'empiètement sur le terrain d'autrui avec justement des jurisprudence afférant à l'abus de droit sur une parcelle d'autrui.